

## Fiche DoCoMoMo

72 Logements PLI  
56 – 60 rue des Vignoles  
75020 Paris



Fig. 1 Façade sur cour, mai 2023 © José Piquer

### 1. IDENTITÉ DE L'ÉDIFICE

Adresse : 56-60 rue des Vignoles 75020 Paris

Programme : 72 logements PLI (répartis : 3 T1 / 16 T2 / 17 T3 / 30 T4 / 6 T5), 3 locaux d'activité (crèche privée - local associatif et local d'activités) et une moyenne surface à rez-de-chaussée.

Architecte : Edith Girard (1949-2014)

Année d'achèvement : 1996

Propriétaire : société économie mixte Elogie-Siemp

Type de protection : Néant

## 2. HISTORIQUE DU BÂTIMENT

L'immeuble de logements sociaux a été conçu au début des années 1990, dans le quartier de la Réunion situé dans le XXe arrondissement de Paris et fait partie de la ZAC Réunion. Celle-ci a été créée en 1988 et pilotée par l'aménageur S.A.E.M.A.R. St Blaise. L'îlot dans lequel s'insère l'opération fait partie de la première tranche. Le parcellaire a été recomposé en vue de constituer de grandes emprises.



Fig. 2 Plan de localisation du bâtiment dans la ZAC Réunion, octobre 1997 © SAEMAR SAINT-BLAISE

L'ambiance de ce quartier de l'Est parisien est alors typiquement faubourienne, faite d'une imbrication de maisons à un ou deux étages, de petits immeubles et de friches artisanales ou industrielles. Le parcellaire est très morcelé et l'on note la présence de parcelles en lanière encore relativement intactes ainsi que de nombreuses impasses. L'ensemble du bâti est assez dégradé.

La transformation du quartier s'inscrit dans le mouvement du renouvellement urbain des années 1980. Il s'agit de traiter les problèmes sociaux, économiques et urbanistiques des quartiers anciens ou dégradés par la transformation de leurs ressources bâties et foncières. L'habitat social occupe une place importante dans cette vision. Il y a d'une part une stratégie de répartition des populations défavorisées à l'échelle des agglomérations et, d'autre part, l'attente que ces immeubles soient des vecteurs pour recréer de la solidarité. Cependant, si l'immeuble de la rue des Vignoles appartient au parc social, il relève à l'époque de la catégorie intermédiaire du PLI, qui attire un peuplement de classe moyenne – à la différence du PLA, toujours dans la dénomination des années 1990, qui concerne une population aux revenus plus modestes.

Livré en 1996, l'immeuble a subi peu de modifications, hormis les multiples petites interventions liées à la gestion quotidienne du bailleur, peu attentif à l'identité de cette architecture. L'association de locataires particulièrement active œuvre à les limiter<sup>1</sup>.

### 3. CORPUS DOCUMENTAIRE SUR L'ŒUVRE

#### Presse grand public :

Larochelle Jean-Jacques, « Édith Girard, l'architecte qui voulait changer l'image du logement social », in *Le Monde.fr*, 12 septembre 2014, [https://www.lemonde.fr/disparitions/article/2014/09/12/edith-girard-l-architecte-qui-voulait-changer-l-image-du-logement-social\\_4486527\\_3382.html](https://www.lemonde.fr/disparitions/article/2014/09/12/edith-girard-l-architecte-qui-voulait-changer-l-image-du-logement-social_4486527_3382.html)

#### Presse professionnelle/publications monographiques

Arnold Françoise « Panorama architecture : logements Paris », *Le Moniteur des travaux publics*, n°4869, 1997, p.36-37

Robert Jean-Paul, « Trois immeubles de logements à Paris », *L'Architecture d'aujourd'hui*, n°311, 1997, p.32-35

Elleb Monique, « Habitat », *Le Moniteur architecture*, n°85, 1997, p.158-163

#### Presse professionnelle/Publication non monographique

Arnold Françoise, « Le logement collectif », *éditions du Moniteur*, 1996, 310 p.

Biasi Pierre-Marc (de), Levraut Réjane, « Architecture/processus de conception », éditions Jean-Michel Place et CCA, 2000, p.24-25.

Biasi Pierre-Marc (de), « La genèse du projet en situation de concours », *Genesis*, n°14, 2000, p.179-201

Arnold Françoise (dir), « Architectures récentes et innovantes de logements sociaux en France et au Royaume-Uni », *Direction de l'architecture et du patrimoine*, Paris, 2002, p.34-37

Collectif, « Paris et l'architecture », *Les cahiers de l'Apur*, 2003, 89 p.

Bacot Martin, « Paris, quartier de la Réunion : la longue marche du renouvellement urbain », *L'Architecture d'aujourd'hui*, n°362, 2006, p.96-97

Audouin Jean, « Paris, Zac de la Réunion : la SEMAVIP réinvente le faubourg », *Traits urbains*, hors-série, 2008, p.48-49

Masboungi Ariella (dir), « Bien habiter la ville », *éditions du Moniteur*, 2010, 175 p.

Caille Emmanuel, « Logement, espace et rassembler », *D'architectures*, n°220, 2013, p.41-47

Marot Sébastien, « La vacances exquise de soi », *Le Visiteur* n°20, 2014, p. 93-97

---

<sup>1</sup> Association Infos Vignoles



Germe Patrick, « Édith Girard, l'écrin du paysage », *Le Visiteur*, n°21, novembre 2015, p. 202-218.

Quintard-Hofstein Pascal, « L'élan Moderne », *Le Visiteur*, n°21, novembre 2015, p.180-187

### **Catalogue d'exposition**

Robert Jean-Paul (dir), « Extérieur ville, intérieur vie : un lustre de logements aidés à Paris », *Pavillon de l'Arsenal*, mini-PA n°4, 1995

Seraji Nasrine (dir), « Le logement, matière de nos villes. 1900 – 2007, chronique européenne », *Pavillon de l'Arsenal*, 2007, p 55-57

### **Actes**

Girard Edith, « Intimités parisiennes », conférence du 3 juin 1996, *Pavillon de l'arsenal*, publiée dans Conférences Paris d'architectes, Pavillon de l'Arsenal 1994-1996, également en ligne au format vidéo : <https://www.pavillon-arsenal.com/fr/arsenal-tv/conferences/le-paris-de-la-quarantaine/11834-intimites-parisiennes.html>

Girard Edith, « La vacance exquise de soi », notes pour la conférence donnée à la SFA, 2014.

### **Recherches**

Chatelut Anne (commissariat) avec la collaboration de Jean Allard et Luc Serreboubee, « Édith Girard De l'intime à l'infini, habiter », Exposition présentée à l'ENSA Paris-Belleville du 8 janvier au 4 mars 2016.

Eleb Monique et Simon Philippe, « Entre confort, désir et normes : le logement contemporain (1995-2010) », Rapport de recherche, *Laboratoire Architecture, culture et société, XIX-XXI<sup>e</sup> siècle*, UMR/AUSSER C.N.R.S, août 2012, 172 p.

### **Radio**

Siméone Christine, « Connaissez-vous Édith Girard, l'architecte qui proposait du bien-être chez soi dans les logements sociaux ? », *France Inter*, vendredi 20 septembre 2019, en ligne : <https://www.radiofrance.fr/franceinter/connaissez-vous-edith-girard-l-architecte-qui-proposait-du-bien-etre-chez-soi-dans-les-logements-sociaux-1920144>

#### 4. DESCRIPTION DE L'ŒUVRE

L'opération occupe l'angle des rues de la Réunion et des Vignoles, avec des façades orientées au nord, et borde une partie de la rue Michel de Bourges, devenue piétonne peu après la livraison de l'immeuble. Elle ouvre au sud sur un jardin public, le jardin Casque d'or, créé en 1972 et remodelé dans le cadre de la ZAC par le paysagiste Alain Margueritte.

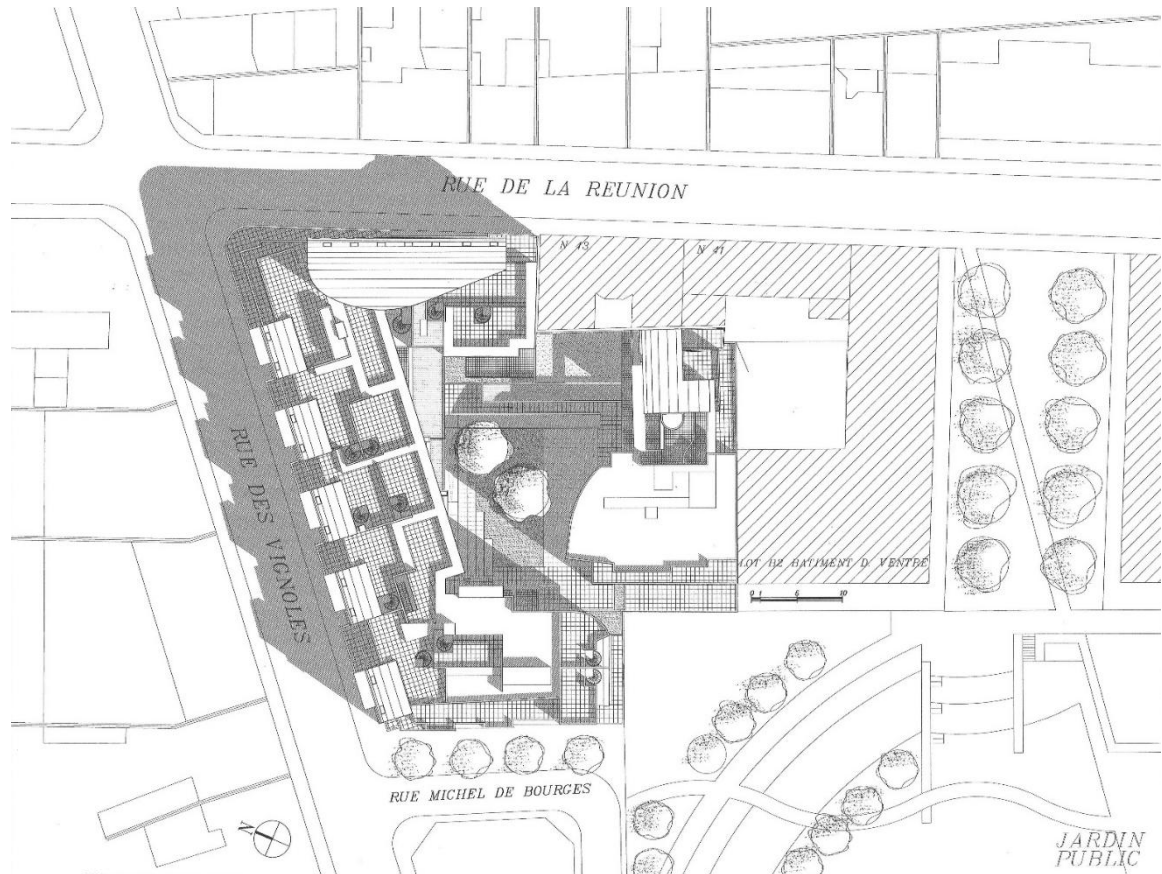


Fig. 3 Plan de Masse, Edith Girard, 1995 © Agence Edith Girard

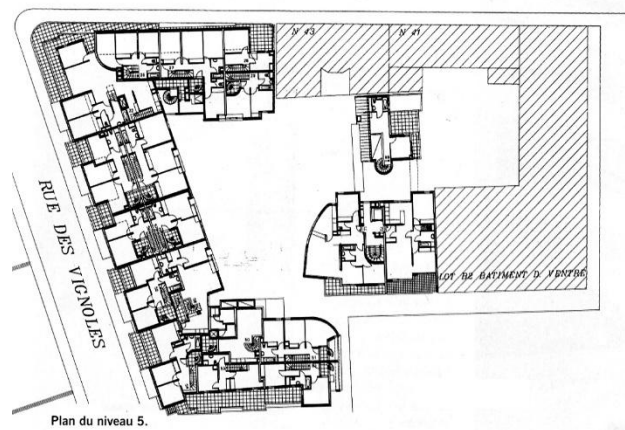
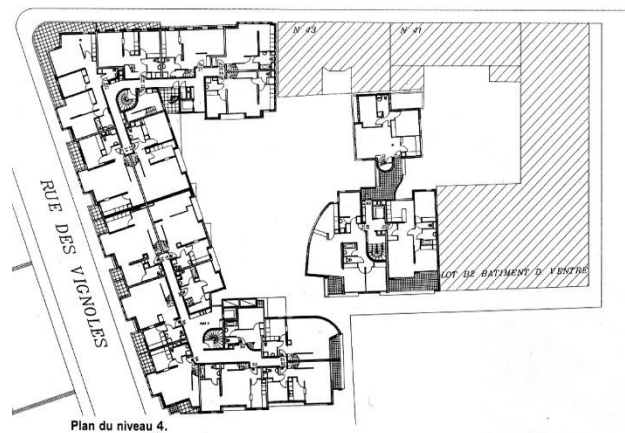


Fig. 4 Plans d'étages, Edith Girard, 1995 © Agence Edith Girard

Le projet s'organise autour d'une cour centrale, qui est une figure récurrente de l'œuvre d'Edith Girard. Elle opère en tant que système distributif des différents halls, mais également en tant que transition douce entre l'espace public (la rue) et privé (le logement). Elle est traitée en cour-jardin, ceinte par des cheminements structurés (rampe, passages, petits escaliers), qui viennent au-dessus des trois sous-sols de parking. Au centre, se trouve un espace de pleine terre (le jardin), bordé d'un côté par des gradinnages en bois et de l'autre par des dalles. Cette sorte d'enveloppement de la cour se poursuit en hauteur et en volume par le traitement des petites terrasses de la façade sud, qui semblent comme attirées vers la lumière.

Cette cour permet également à l'opération de tirer parti d'une position *a priori* défavorable, puisque l'orientation dominante sur l'espace public se situe au Nord : de forme carrée (22m x 22m), elle ménage dans sa diagonale sud une faille verticale qui ouvre sur le jardin public et permet à la lumière du soleil de pénétrer loin dans la cour.



Fig. 5 À gauche, vue de la faille depuis un balcon-terrasse au moment de la livraison © Hervé Abadie



Fig. 6 À droite, depuis la cour, 30 ans plus tard, décembre 2024 © José Piquier

Espace matriciel du projet, la cour est aussi conçue comme un lieu à partager, lieu où les voisins peuvent discuter ponctuellement. Elle n'a pas pour vocation à devenir une aire de jeux d'enfants. Avec le temps, elle a pu intégrer des stalles à vélos – un besoin qui n'existait pas au moment de la programmation et de la conception de l'immeuble.

L'écriture architecturale de l'opération procède par contraste. Côté cour, il s'agit d'un enduit et d'une conception d'ensemble basée sur la présence de terrasses qui vont appeler des plantations – ce qui est effectivement confirmé par le temps et l'usage. La façade Sud, ouvrant vers la faille, fait notamment l'objet d'une structuration en volume, avec les petites terrasses saillantes, qui sont comme implantées « en déhanché » vers le sud.

Côté rue, l'opération a intégré en partie le cahier des charges de la ZAC et propose une interprétation contemporaine de l'architecture faubourienne : trame verticale de percements, présence de zinc venant rythmer et fragmenter le bâti, teinte brique de l'enduit et des panneaux de façade en béton poli préfabriqué et massif, socle en céramique noire. Le traitement d'angle est assez classique, avec un arrondi d'inspiration moderniste ; une négociation avec les services de la ville a permis d'éviter un traitement de type néo-haussmannien – selon le récit qu'en a fait Edith Girard<sup>2</sup>.

<sup>2</sup> Conversation privée avec Françoise Arnold, notamment, mais largement partagée, automne 1997.





Fig. 6-9 décembre 2024 © José Piquer



Photos du bas, vues depuis le jardin : une troisième façade

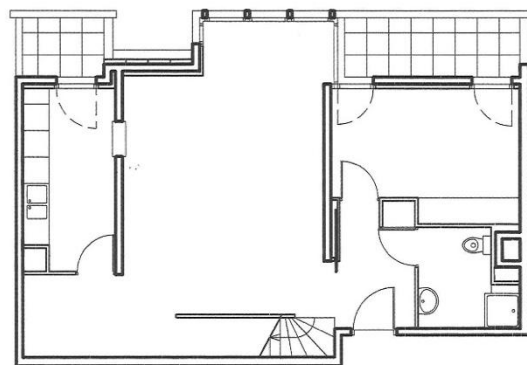
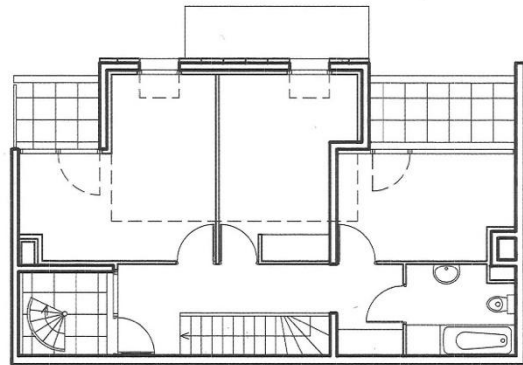
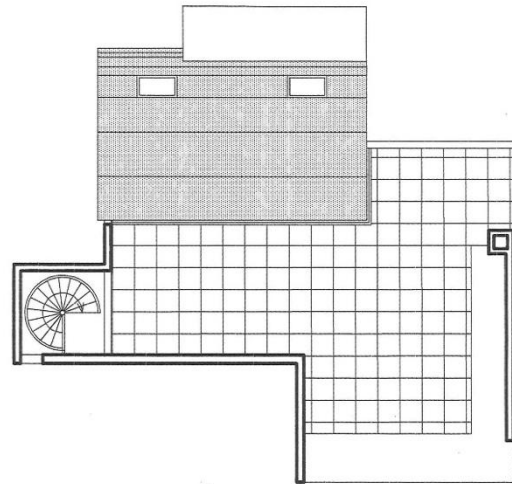
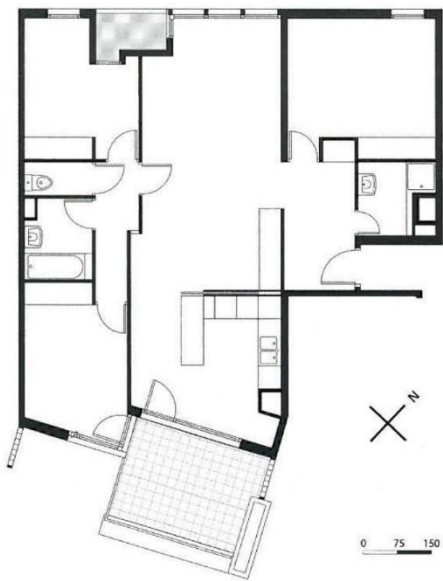


Les logements sont conçus en fonction du contexte : orientation, vues, etc. Certains sont traversants et disposent tous d'un espace extérieur, parfois de plusieurs. Nous montrons ici une typologie compacte ouvrant à la fois sur la rue, au nord, et sur la cour au sud.

Ces logements mettent en place un circuit tournant, le jour/nuit est respecté, mais une troisième chambre attenante à une salle d'eau et proche de l'entrée permet une relative autonomie.



Fig. 10-11 Logement traversant, lumière naturelle du couloir. 1997 © Hervé Abadie



PLAN TYPE DUPLEX



Fig. 12 Plan type duplex, à l'étage supérieur. Chaque logement dispose d'une terrasse privative offrant ainsi un usage à la toiture des bâtiments, Edith Girard, 1995 © Agence Edith Girard

## **5. RAISONS JUSTIFIANT LA SÉLECTION EN TANT QUE BÂTIMENT DE VALEUR REMARQUABLE ET UNIVERSELLE**

### **1. Appréciation technique :**

L'œuvre est construite en béton armé, selon des techniques constructives éprouvées, très largement utilisées dans la production architecturale française. Cependant, elle présente un intérêt technique particulier au niveau de sa conception structurelle. Le bâtiment est ici porté par les seuls voiles de refend, ce qui libère la façade de tout rôle structurel.

Accrochées aux rives des planchers et soulagées des contraintes structurelles, les façades en béton poli préfabriqué sont conçues à partir de l'intention d'apporter la lumière nécessaire à chaque espace du logement. Côté rue, il s'agit également d'offrir une large relation au paysage et de s'adapter au contexte architectural du quartier, en termes de rapport plein/vide, géométrie, rythmes, rez-de-chaussée vitré, etc. ; en cœur d'îlot, il s'agit au contraire de s'en affranchir, avec une façade épaisse et poreuse sur cour.

Cette liberté offerte par le caractère non porteur des façades se négocie sous la contrainte du matériau. En effet, le béton poli préfabriqué implique une rationalisation approfondie du projet et une grande précision, car l'économie de la construction suppose de réduire au maximum les variations entre pièces préfabriquées. En l'occurrence, Edith Girard a su éviter la répétition à l'identique des éléments préfabriqués en déclinant, dans une certaine limite, plusieurs types de plans, ce qui a permis d'atteindre les objectifs architecturaux, rendus possibles par l'absence de contraintes structurelles.

Ce parti pris relève d'une attitude particulière de l'architecte vis-à-vis de la structure : celle-ci est avant tout au service des objectifs architecturaux majeurs et, in fine, au service de ceux qui habitent. Elle permet de mettre en place des espaces intérieurs de grande qualité, sans imposer de contraintes d'usage.

### **2. Appréciation artistique et esthétique :**

Ce bâtiment cohérent est à la fois contextuel et moderne ; il traduit la capacité de l'architecte à négocier avec les services de la Ville et des Monuments Historiques.

Il a été conçu à une époque où dominait encore la doctrine du retour à l'alignement et aux gabarits, qui s'appliquait à l'ensemble de la ville, avant d'évoluer pour prendre en compte les tissus faubouriens, voire de secteurs spécifiques comme celui de la Réunion, marqués par la forte présence d'impasses de types courées. La fiche de lot de la Zac, conçue à la fin des années 1980, a à cet effet opéré selon un découpage en grandes entités.

Edith Girard a pour sa part fait partie de la mouvance qui s'est intéressée au parcellaire, en termes de mémoire de la ville mais aussi de lignes de force, et celles-ci se sont avérées pertinentes en tant que support de composition. Cette réflexion s'ancre dans les travaux typo-morphologiques menés dans les villes historiques italiennes durant les années 1970 et poursuivis, notamment par l'école d'architecture de Versailles, sur les villes françaises.

Face à la demande d'un dessin d'inspiration haussmannienne, l'architecte a mis en place une fragmentation du traitement de la façade sur rue, qui lui a permis de retrouver l'échelle du parcellaire, sans pour autant dessiner un faux parcellaire. Elle a ainsi fait alterner des pans de façade en blocs de



béton poli et des habillages en bardage zinc, qu'il est possible de lire comme un prolongement de la toiture. Ce séquençage de la façade correspond à celui du plan.

L'architecte s'est en même temps relativement affranchie du contexte en faisant prévaloir la rugosité des modénatures sur la logique de façade. Ces modénatures sont conçues comme autant de réinterprétations modernes du matériau formel ramassé dans le contexte immédiat. C'est par exemple :

- le couronnement du bâtiment : les volumétries s'implantent dans le gabarit-enveloppe, tout comme les toits mansardés et les chiens-assis qui caractérisent la silhouette des immeubles du côté de la rue, mais prennent la forme d'une association de parallélépipèdes, d'une facture clairement moderne. Ces volumes tiennent également une place importante dans l'habitabilité des logements.
- le traitement de l'angle rue de la Réunion/rue des Vignoles reprend la courbe haussmannienne en l'ouvrant généreusement pour apporter vues et lumière aux logements,
- les percements réécrivent les codes de la modernité en milieu populaire, leurs rythmes et leurs proportions tissent des liens avec les immeubles voisins anciens. Les façades des immeubles populaires sont composées à partir d'un type de fenêtre verticale. L'architecte définit ainsi un type, qu'elle reprend pour en faire une baie à meneaux. La présence de cette baie correspond à des pièces de séjour. Elle entre également en jeu dans le traitement de l'angle.



Fig. 13 Façade sur rues, baies à meneaux, rythme, décembre 2024 © José Piquer

Enfin, l'immeuble est aussi la réécriture d'un type urbain, celui du bâtiment à cour. Selon Edith Girard, la cour doit être fermée et ouverte » et devient « l'espace majeur du projet dont chaque logement peut se nourrir tout en lui donnant sa forme. « C'est l'hypothèse des loggias »<sup>3</sup>.

<sup>3</sup> Conversation privée d'Edith Girard avec Jérémie Bedel, 1995.

En effet, la cour, hybride entre une place publique, un cloître et un jardin, s'ouvre sur le jardin public attenant par une faille plein sud et sur la rue au nord, par un porche généreux. Elle articule ainsi le paysage avec l'espace public de la ville.

Ces ouvertures sur la ville et le paysage sont accompagnées par de savantes dispositions architecturales, permettant de donner l'illusion que tous les angles sont ouverts et ainsi d'éviter tout sentiment d'enfermement.

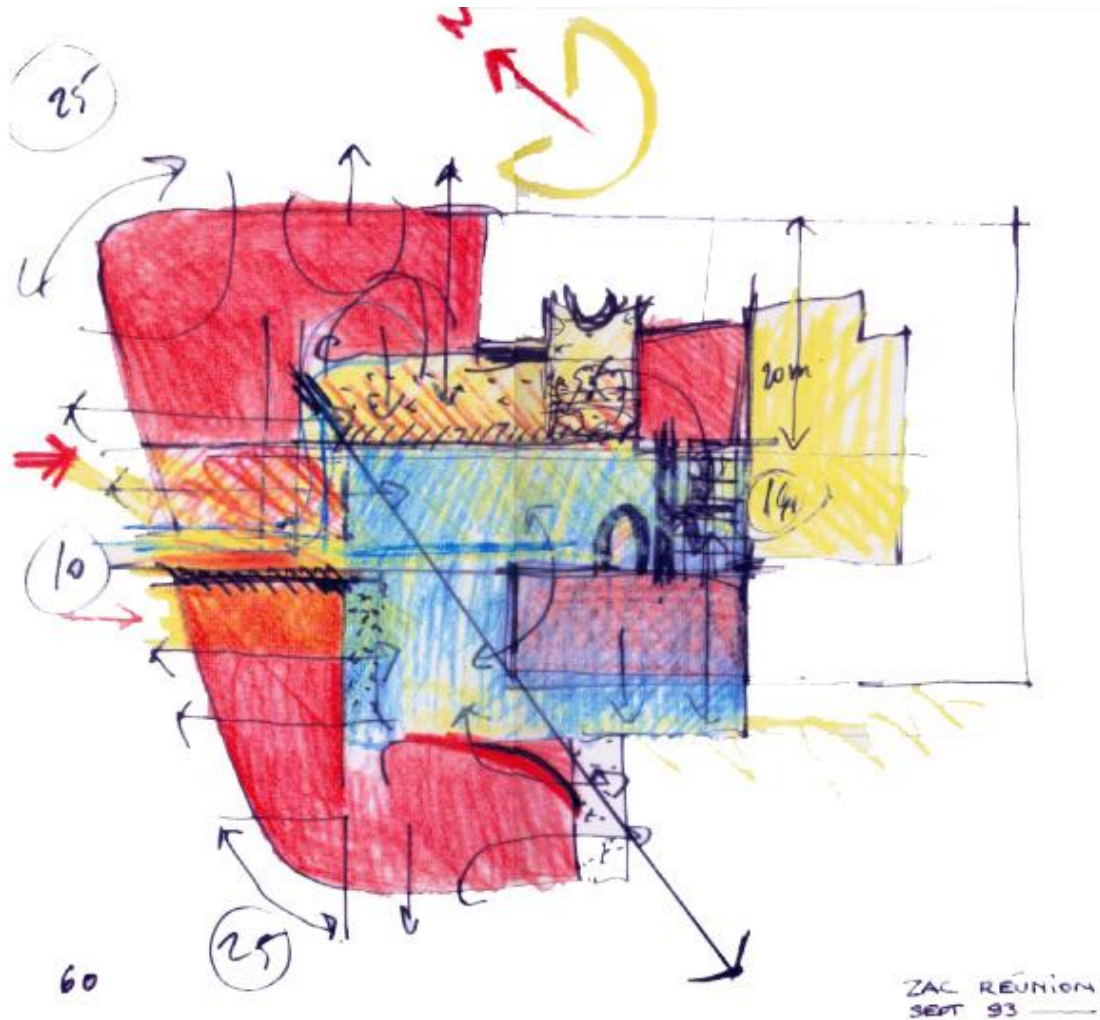


Fig. 14. Croquis d'étude (plan stratégique), septembre 1993 © Agence Edith Girard



Fig. 15 Projet, Edith Girard, 1993 © Agence Edith Girard

Définie par une limite épaisse et poreuse constituée par les prolongements extérieurs des logements, la cour s'agrandit d'autant. Cette « paroi vivante », telle que la caractérise l'architecte<sup>4</sup>, permet à la fois de faire entrer le paysage dans le logement et de qualifier la cour par les usages qui y prennent place.



Fig. 16 Vue depuis la cour, mai 2023 © José Piquer

<sup>4</sup> Conversation privée d'Edith Girard avec Jérémie Bedel, 1995.



Le dessin de cette cour-jardin négocie également entre les deux usages possibles : celui de constituer une vue agréable depuis les appartements, et celui d'être un lieu à vivre.

L'usage est discrètement encouragé par des assises le long d'une rampe de desserte et à proximité de la loge du gardien. Entre terrasse et gradinnage en bois révélant la pente du site, le dessin d'ensemble suggère des appropriations qui ceinturent ainsi une géographie devenant paysage à plusieurs échelles, offert à la vie domestique comme aux usages partagés. La cour organise ainsi un ensemble de cheminements qui participent d'une réflexion sur le séquençage du passage de l'espace public de la rue à l'espace privé du logement, en passant par différents types d'espaces semi-publics. La stratégie d'une ceinture entourant l'espace planté s'est révélée avec le temps intéressante également, car elle a permis d'intégrer la demande de stalles à vélo, qui n'avait pas été prévue à l'origine.

Globalement, cette capacité des espaces à intégrer de nouveaux usages est l'une des grandes qualités de l'opération. La qualité des logements conçus par Edith Girard, qui insistait beaucoup sur l'habitabilité, n'est plus à démontrer. Ce thème de la plasticité se retrouve à l'intérieur des logements.

### **3. Appréciation sociale :**

L'immeuble a été conçu au début des années 1990, à une époque où les surfaces étaient plus généreuses et laissaient donc une latitude de conception plus importante aux architectes. Les recherches spatiales des architectes portaient beaucoup à cette époque sur la distribution et l'immeuble est de ce point de vue emblématique, avec des circulations collectives comme privatives qui tendent à devenir des lieux de vie.

Le sas d'entrée a disparu, conjointement à la multiplication de séquences d'entrée et de circulation depuis la rue, qui permettent une appropriation collective et assurent l'intimité et la sécurité autrefois prise en charge par le sas. Le logement se donne ainsi à voir dès l'ouverture de la porte.

Au sein du logement, les circulations s'élargissent, s'éclairent naturellement et s'ouvrent sur le paysage. Cet élargissement des circulations crée un lieu issu de l'espace réglementaire et donne sens au logement en devenant le centre de ce dernier. En effet, ce lieu central et ouvert permet de situer l'intime par rapport au monde environnant, de connecter rue et cour et, en l'occurrence, histoire et modernité.

Dans ces logements dits atypiques, la partition jour/nuit est reconduite mais elle s'accorde avec la présence d'une chambre autonome et sa salle d'eau pour les grands appartements. Les logements fonctionnent ainsi à la fois pour une cellule familiale constituée de parents et de jeunes enfants – donc dans une relation de proximité –, mais ils peuvent aussi accueillir une personne fonctionnant selon un mode plus indépendant – parent âgé, jeune adulte. Conçus pour des familles, ils accueillent sans problèmes le télétravail ou la cohabitation de générations différentes, ce qui ne constituait pas des thèmes d'actualité à l'époque. De même, la convivialité issue de la cour a été un atout durant la période du confinement lié à la Covid 19<sup>5</sup>.

### **4. Arguments justifiant le statut canonique**

En termes de logement : l'examen des plans, des coupes et des photos révèle les qualités d'habitabilité des logements : les proportions, la structuration des espaces, la présence de lumière naturelle venant de plusieurs directions, en grande quantité ; la relation jour/nuit ; la fluidité des déplacements ;

---

<sup>5</sup> Témoignage de Jérémie Bedel, 2024.

l'espace de transition de la cour, qui crée aussi un sentiment de convivialité et favorise des rapports de voisinage sympathiques.

Les rédacteurs de ce dossier sont également des habitants de longue date de cet immeuble et peuvent apporter un témoignage sur la conception de l'art de vivre qui est proposée. Le faible taux de rotation des logements est également un critère d'appréciation du bien-être des habitants, avec la présence de plantations sur les terrasses.

Cette opération présente également une qualité spécifique, qui ne fait pas partie des critères reconnus, mais qui à nos yeux témoigne de la force de ces espaces intérieurs. Il s'agit de l'adaptabilité de ces espaces aux évolutions de la cellule familiale : un même logement correspond à une famille classique, mais tout autant à une structure familiale dont un membre a besoin de davantage d'autonomie, grâce au positionnement judicieux d'une troisième chambre et de la pièce d'eau ; en extrapolant, ces logements pourraient également convenir à des cohabitants. Cette souplesse de l'espace est tout à fait remarquable.

En terme urbain : l'opération se prête peu aux jugements de valeur, elle ne se remarque pas depuis la rue. C'est le regard cultivé des professionnels et des étudiants des écoles d'architecture, visiteurs réguliers de l'immeuble, qui sait en mesurer la subtilité. Objectivement, l'immeuble tient la rue et l'angle des deux rues sans démonstration. Pourtant, sa présence qualifie indéniablement l'espace urbain.

## **5. Évaluation du bâtiment en tant qu'édifice de référence dans l'histoire de l'architecture, en relation avec des édifices comparables**

L'auteure de ce bâtiment, l'architecte Edith Girard, fait partie d'une mouvance qui a affirmé sa spécificité, celle d'une troisième génération du Mouvement moderne, rassemblée autour d'Henri Ciriani<sup>6</sup>, plus tard élargie à un groupe d'enseignants de l'école d'architecture de Paris-Belleville, le groupe Uno.

Seule femme au sein de ce groupe, Edith Girard a toujours assumé une singularité, revendiquant les valeurs de fluidité propre aux Mouvement moderne dès ses prémisses, mais aussi d'autres influences comme celle du Bauhaus et d'Alvar Aalto. En dehors des expositions citées, son travail a pour l'heure suscité peu d'intérêt dans la recherche<sup>7</sup>, mais elle s'est fréquemment exprimée sur ces aspects à titre privé, comme nous, les trois auteurs de ce document, architectes et habitant de l'immeuble, avons pu en bénéficier : Jeremy Bedel en tant qu'ancien élève du groupe Uno et proche de plusieurs de ses membres aujourd'hui ; Françoise Arnold, en tant que journaliste, auteure de l'ouvrage *Le logement collectif*<sup>8</sup>, réalisatrice du film documentaire « Je ne suis pas un homme pressé »<sup>9</sup>, autour du questionnement sur la transmission du Mouvement moderne ; José Piquer, lauréat des Albums de la jeune architecture en 2008, mais aussi en tant que président de l'association des locataires, entré en intimité avec le fonctionnement technique et humain de l'immeuble.

---

<sup>6</sup> Voir : Alison Gorel-Le Pennec, *Une élite moderne pour l'architecture. Henri Ciriani et les siens*, thèse de doctorat, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, 2021.

<sup>7</sup> Voir cependant les recherches en cours conduites par Juliette Pommier

<sup>8</sup> Paru aux éditions du Moniteur en 1996

<sup>9</sup> Réalisé en 2000, TS Productions

Ce bâtiment s'inscrit ainsi dans l'histoire de l'architecture tout d'abord en tant qu'œuvre de cette architecte remarquable. Il s'inscrit également en termes de réflexion sur l'immeuble à cour ; sur la manière de penser le semi-public ou semi-privé, dans la ville dense ; enfin, il s'inscrit bien sûr dans l'histoire du logement tout court, et du logement social, pour les propositions que mettent en place les logements quant aux modes de vie et à l'art de vivre.

## 6. ILLUSTRATIONS

Liste des documents assemblés dans le dossier

1. Archives visuelles originales :
  - Fig. 2 Plan de localisation du bâtiment dans la ZAC Réunion, octobre 1997 © SAEMAR SAINT-BLAISE
  - Fig. 3 Plan de Masse, Edith Girard, 1995 © Agence Edith Girard
  - Fig. 4 Plans d'étages, Edith Girard, 1995 © Agence Edith Girard
  - Fig. 5 Vue de la faille depuis un balcon-terrasse au moment de la livraison © Hervé Abadie.
  - Fig. 10-11 Logement traversant, lumière naturelle du couloir. 1997 © Hervé Abadie
  - Fig. 12 Plan type duplex, à l'étage supérieur. Chaque logement dispose d'une terrasse privative offrant ainsi un usage à la toiture des bâtiments, Edith Girard, 1995 © Agence Edith Girard
  - Fig. 14 Croquis d'étude (plan stratégique), Edith Girard, septembre 1993 © Agence Edith Girard
  - Fig. 15 Projet, Edith Girard, 1993 © Agence Edith Girard
2. Photographies et dessins récents :
  - Fig. 1 Façade sur cour, mai 2023 © José Piquer
  - Fig. 6 Vue depuis la cour, décembre 2024 © José Piquer
  - Fig. 7-9 Vues des façades sur rues, décembre 2024 © José Piquer
  - Fig. 13 Façade sur rues, baies à meneaux, rythme, décembre 2024 © José Piquer
  - Fig. 16 Vue depuis la cour, mai 2023 © José Piquer

Rédacteurs : Françoise Arnold, avec Jeremy Bedel et José Piquer, janvier 2025.